



Communiqué de presse

30/01/2012

Intervention télévisée de Nicolas Sarkozy du 29 janvier 2012 : réaction de la CGPME

Le chef de l'Etat a mis l'accent sur la compétitivité des entreprises françaises en annonçant un basculement d'une partie du financement de la protection sociale sur une assiette plus large que celle des revenus du travail. Il s'agit là d'une réforme structurelle qui devrait se traduire, dans certains cas, par une baisse du coût du travail en France. Il est à souligner que la baisse de charges ciblée sur les salaires entre 1,6 et 2,1 SMIC (en sifflet jusqu'à 2,4 SMIC) aura également pour conséquence de sortir de l'effet « trappe à bas salaires » parfois reproché aux allègements Fillon s'appliquant sur les salaires jusqu'à 1,6 SMIC.

De surcroît, cette mesure compensée par une augmentation de TVA frappant notamment les produits importés renforcera la compétitivité des entreprises françaises à l'export.

C'est pourquoi la CGPME la juge positive pour la croissance et l'emploi.

Par ailleurs, la Confédération se félicite de l'engagement, réaffirmé par tous, de mettre en place une banque de l'industrie.

Enfin, la CGPME se tient prête à participer à la prochaine négociation interprofessionnelle sur la définition des accords cadres compétitivité-emploi. Elle fera valoir, à cette occasion, la nécessité de mettre en place les conditions de leur application pour qu'ils ne soient pas, dans la pratique, réservés aux seules grandes entreprises mais adaptés à la réalité des PME.